

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 SEPTEMBRE 2019

DELIBERATIONS

Annule et remplace la délibération n°2019/030

Versement d'une indemnité d'installation

Le conseil municipal décide à l'unanimité de verser une indemnité de 300, 00 € à Monsieur COPPIER WESLEY pour l'installation de ses stands de tir et de pêche aux canards lors de la fête communale 2019.

Motion relative à l'organisation territoriale de la compétence d'autorité organisatrice de la distribution d'énergie

Le conseil municipal vote à l'unanimité la motion suivante

Vu, les actions des syndicats d'énergies en matière d'aménagement du territoire et de la transition énergétique :

- Réalisation des travaux d'intérêts générale sur le réseau public d'électricité, dont sa sécurisation,
- Amélioration de l'efficacité énergétique des installations communales d'éclairage public,
- Déploiement des bornes de recharges de véhicules électriques pour favoriser la mobilité électrique et l'attractivité du territoire,
- Organisation de groupements de commandes d'achats d'énergies,
- Conseil en énergie partagée à destination des collectivités,
- Mise en place de plateformes territoriales de rénovation énergétique de l'habitat privé dans le cadre du nouveau service de performance énergétique.

Demande :

- De stabiliser l'organisation territoriale de la compétence d'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité et de gaz telle qu'elle en résulte des lois MAPTAM de 2014, NOTRE et de Transitions énergétique pour la croissance verte de 2015. Celles-ci orientent l'exercice de cette compétence vers des autorités organisatrices de grande taille, faisant converger l'efficacité technique, économique et environnementale avec la solidarité sociale et territoriale,
- D'appuyer la déclinaison territoriale des politiques de transition énergétique sur les syndicats d'énergies.

Examen du rapport de gestion du Conseil d'administration de la Société publique locale SPL-XDEMAT

La Commune de Glaire, actionnaire de la société SPL-Xdemat créée en février 2012 par les Départements des Ardennes, de l'Aube et de la Marne, a par délibération du 13 avril 2015, décidé de souscrire à différents services proposés par cette société afin de bénéficier des outils de dématérialisation mis à disposition comme Xmarchés, Xactes, Xelec, Xparaph, Xconvoc... Le Conseil municipal, après examen, décide d'approuver le rapport de gestion du Conseil d'administration et de donner acte à M. le Maire de cette communication.

Convention ENEDIS relative au remplacement d'un poste de type PRCS

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer une convention avec ENEDIS relative à la pose d'un poste de type PRCS ainsi que deux câbles Haute Tension et Basse Tension souterrains sur 2,5 m sur la parcelle cadastrées AB 276 appartenant à la commune.

Travaux neufs

Le conseil municipal à l'unanimité décide de faire réaliser des travaux neufs sur la voie communale de la Ruelle derrière les jardins.

DIVERS

Informations au Conseil Municipal

Les devis suivants ont été signés :

Entreprise	Objet	Date	Montant
La Générale du Granit	Acquisition d'un columbarium 6 cases	16/08/2019	HT : 2 685,00 € TTC : 3 222,00 €
Eurovia	Travaux d'entretien et de réfection de VC1 de Vilette à Iges	11/07/2019	HT : 24 082,50 € TTC : 28 899,00 €

Masterdiag	Etudes structure et géotechnique bâtiment communal rue de la renaissance (en vue de la réfection complète de la toiture)	28/06/2019	HT : 11 875,00 € TTC : 14 250,00 €
Groupe Helios	Travaux Aménagement d'une voie piétonne à Iges	21/05/2019	HT : 14 272,70 € TTC : 17 127,24 €

Concours des maisons fleuries 2019

Le concours des maisons fleuries 2019 a été organisé sur la commune, 33 lauréats seront récompensés par une enveloppe globale de 780 €.